

Densité médicale par canton

Nombre de médecins généralistes libéraux*
pour 100 000 habitants

Densité moyenne départementale :
77 médecins pour 100 000 habitants

Densité de médecins généralistes
pour 100 000 habitants



□ Périmètre des nouveaux cantons
(arrêté du 21 février 2014)
Communes entières pour cantons de Blois

* Les médecins avec mode d'exercice particulier ne sont pas comptabilisés à l'exception des acupuncteurs et homéopathes. Sont exclus les médecins remplaçants. Sont pris en compte les praticiens territoriaux et salariés des MSP.

D'après sources : ARS (RPPS) - CPAM (Ameli) - Observatoire 41 - 20/02/15 - INSEE (RP 2012)

